

Projet CERM - PRESENTATION POPULATION

Centres d'entretien routier des montagnes

DFS – Service des Bâtiments

Séance d'information phase préliminaire du projet CERM, projet de plan affectation cantonal (PAC), avant concours

Procès-verbal - Notes

n° 1

Date

13 septembre 2022, 19h00

Lieu

Collège de Bellevue, salle de l'Aula, 2300 La Chaux-de-Fonds

Participants	Abrév.	Entité	Fonction	Courriel
Dominique Flückiger	FDO	SPCH	Chef de l'OENT	dominique.fluckiger@ne.ch
Bruno Abrantes	BAB	SBAT	Architecte, chef de projet	bruno.abrantes@ne.ch
Marie Marquis	MMA	SCAT	Aménagiste	marie.marquis@ne.ch
Roland Broquet	RBR	Espace libre SA	Directeur, mandataire	roland.broquet@espacelibre.ch
Philippe Carrard	PCA	SUME	Urbaniste communal	philippe.carrard@ne.ch
Isabelle Butty	IBU	SENE	Cheffe section eaux et sols	isabelle.butty@ne.ch
Population	POP		Population	
Excusés	Abrév.	Entité	Fonction	

Distribution

Tous

Prochaine séance

Non prévu

		Resp	Délai
1.	Présentation PAC et projet CERM		
1.1	L'invitation à la présente séance a été communiquée dans la Feuille officielle n°35 du 2 septembre 2022, dans le journal local « Le Tourbillon » et sur le site internet de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Seules deux personnes ont répondu à l'invitation et participent à la présente séance d'information.	Tous	
1.2	PCA présente les animateurs de la séance et explique le principe du plan d'affectation cantonal (PAC).	PCA	
1.3	FDO, BAB, MMA et RBR commentent la présentation du projet du futur centre d'entretien routier des montagnes (CERM) annexée du présent PV.	Tous	
1.4	Points abordés et expliqués :		
	Genèse du projet : Historique du projet et des études réalisées.	FDO	
	Crédit d'étude : Le crédit de CHF 4'715'000.- a été validé par le Grand Conseil pour l'achat du terrain et la réalisation des études du projet jusqu'à mise à l'enquête.	BAB	
	Besoins, objectifs, développement durable et programme du projet.	FDO	
	Choix du site d'implantation : Sites analysés, analyse multicritère et site retenu.	RBR	
	Choix instrument de planification : Plan d'affectation cantonal (PAC) pour zoner la parcelle en zone d'utilité publique (ZUP).	MMA	

Projet de PAC en cours : RBR
Explication des périmètres de construction et des bases du rapport et du règlement du PAC.

Planification générale du projet et dates clés. BAB

2. Réponses aux questions de l'assemblée

2.1 En cas de refus du crédit de construction par le Grand Conseil, les fonds crédit d'étude investis seront perdus pour le canton et la Confédération. FDO

2.2 La procédure de mise à l'enquête du plan d'affectation cantonal (PAC) sera réalisée avant la procédure mise à l'enquête du projet CERM. Il y aura donc deux procédures distinctes et successives. BAB

2.3 POP accueille favorablement le fait que le projet CERM répond aux besoins urgents des utilisateurs et aux besoins d'entretien routiers des routes nationales et cantonales. POP

2.4 Une communication de presse sera réalisée avant la procédure de mise à l'enquête publique du PAC CERM. FDO

2.5 L'avis de la séance a été publié dans le journal local « Tourbillon », sur le site web de la Commune et dans la Feuille Officielle du canton. BAB

2.6 Les informations du projet CERM et le projet de PAC ont été présentés aux voisins immédiats du BF17213 ainsi qu'aux associations environnementales, à savoir PRONATURA et WWF. BAB

3. La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h15.

Neuchâtel, le 13.09.22 / BAB

Resp

Délai